



Condamnation de propos discriminatoires sur les réseaux sociaux

Communiqué de presse du Centre hospitalier d'Avignon

L'ensemble de la communauté hospitalière du Centre Hospitalier d'Avignon condamne avec la plus grande fermeté les propos discriminatoires récemment publiés en commentaires à la suite d'un article de presse local concernant la naissance du premier nouveau-né de l'année 2026¹ en Vaucluse, enfant qui a vu le jour au sein de la maternité de l'établissement.

Ces commentaires à caractère racistes et discriminatoires, diffusés sur les réseaux sociaux à l'occasion de cette naissance, sont parfaitement inacceptables. De tels comportements relèvent d'attitudes et de comportements d'une grande bassesse en s'attaquant à ce qu'il y a de plus précieux : la dignité humaine. Leurs auteurs, même camouflés derrière l'anonymat ou la distance des écrans s'exposent à des poursuites judiciaires, notamment au titre de la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence.

De tels propos sont contraires aux valeurs fondamentales du service public hospitalier et de ce qui fait Nation. La liberté d'expression, y compris sur les réseaux sociaux, ne saurait s'exercer au détriment des droits fondamentaux et du respect dû à chacun.

Nous tenons à rappeler que le service public accueille chaque jour tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. La mission du service public hospitalier est d'assurer, dans la bienveillance, la neutralité et le respect, des soins accessibles à tous. Nous souhaitons la bienvenue et tout le bonheur du monde à ce nouveau-né et nous formulons le vœu que la société dans laquelle il grandira saura l'accueillir comme un de ses citoyens sans aucune forme de discrimination.

La communauté hospitalière du Centre Hospitalier d'Avignon soutient la famille et s'inscrit pleinement, aux côtés de l'ensemble des institutions publiques, dans le respect des valeurs républicaines et du service public en Vaucluse.

« Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous. » Montesquieu

Le Directeur des Centres Hospitaliers d'Avignon,
Cavaillon-Lauris et Carpentras
Monsieur Pierre Pinzelli

Le Président de la Commission Médicale
d'établissement du Centre Hospitalier
d'Avignon
Docteur Vincent PESTRE

Madame La Présidente du Conseil de Surveillance
Maire d'Avignon
Madame Cécile HELLE

¹ <https://www.laprovence.com/article/societe/31132261677773/nouvel-an-2026-a-avignon-le-premier-bebe-de-lannee-se-prenomme-zaid>